

Suivi énergétique

2010/2015

Tableau de bord 2016



Antoine DOMMANGET

Energie SDED
Service Performance Energétique
Rovaltain TGV, 3 avenue de la Gare
BP 12626
26 958 VALENCE Cedex 9

[dec-16]

Méthodologie
Glossaire

Répertoire des points de livraison

Synthèse
Leviers d'améliorations

Analyse globale
Répartition des dépenses par élément de patrimoine

Les bâtiments
Les équipements
Les carburants
L'éclairage public

Méthodologie

Pour un point de livraison donné, les dépenses et les consommations sont additionnées par années civiles entières.

- Pour les énergies comme l'électricité ou le gaz naturel, elles sont établies sur les périodes données entre « l'index de début » et « l'index de fin ».
- Pour les énergies livrées par camion (fioul, bois, propane...), elles sont établies entre chaque date de livraison.

Lorsque ces périodes chevauchent deux années différentes, les dépenses et consommations inscrites sur la facture sont découpées au prorata temporis de chaque année.

Lorsqu'un même point de comptage alimente plusieurs bâtiments, les consommations respectives sont réparties par estimation, au prorata des surfaces.

Glossaire

Consommations à climat constant : estimation des consommations communales en supposant que la rigueur de chaque hiver est identique. Ce calcul permet de vérifier le lien entre besoins en chauffage et consommations d'énergie. Lorsque les consommations de la commune sont directement proportionnelles à la rigueur des hivers, les consommations recalculées « à climat constant » sont stables d'une année à l'autre.

DJU : abréviation de **degrés jour unifiés**. Le DJU est une unité de calcul thermique permettant, de comparer la rigueur climatique d'un hiver à l'autre. Ainsi, malgré des saisons de chauffe différentes, il est possible grâce aux DJU de **comparer les consommations d'énergie d'un bâtiment en ramenant les hivers à des rigueurs équivalentes**.

Elec EP : abréviation d'**électricité éclairage public**.

Energie finale : l'énergie finale correspond à **l'énergie livrée au client pour sa consommation** (essence à la pompe, électricité au foyer...). Elle **exclut** les **pertes d'énergie** intervenues lors de sa **fabrication** et /ou de son **transport**.

Energie primaire : l'énergie primaire correspond **au cumul de l'énergie finale et de l'énergie "perdue" lors de sa fabrication** (rendement des centrales, des éoliennes...) **ou de son transport** (échauffement des câbles électriques...). L'expression "énergie primaire" est par exemple utilisée dans le cadre des diagnostics de performance énergétique (DPE) afin de comparer les consommations et les pollutions réelles des différentes sources d'énergie. La réglementation actuelle considère que pour l'électricité, la quantité d'énergie primaire utilisée est égale à la quantité d'énergie finale multipliée par un coefficient de 2,58.

kWh PCI : on appelle **Pouvoir Calorifique Inférieur** (PCI) l'énergie libérée par combustion dans une chaudière, à l'exclusion de l'énergie ayant servi à vaporiser l'eau dans la réaction de combustion (énergie considérée perdue, sauf dans les chaudières à condensation où cette énergie est récupérée). Le PCI correspond donc aux **kWh réels émis pour chauffer un bâtiment** ; il s'exprime en kWh par unité de combustible.

PDL : abréviation de **point de livraison**. Le point de livraison est l'élément technique où l'énergie est fournie : un compteur d'électricité, un compteur gaz, une cuve à fioul, une cuve à propane, un silo à bois, un réservoir d'essence...

Répertoire des points de livraison

Type	Patrimoine	Surface chauffée	Point de livraison	Energie	N° Point de livraison	N° Compteur	Puissance souscrite	Tarif	Observations
Bâtiments	Salle des fêtes		Elec salle des fêtes	Électricité	19739507948911	521	36 kVA	Bleu EJP	
	Logement mairie école	55 m ²	Bois mairie école	Bois	b 26-289			m ³	10 % des dépenses et consommations du PDL affectés au logement
			Elec logement mairie école	Électricité	19700289410486	256	6 kVA	Bleu Base	1 ^{ère} facture en novembre 2013
	Mairie école	1 000 m ²	Bois mairie école	Bois	b 26-289			m ³	90 % des dépenses et consommations du PDL affectés à la mairie - école
			Elec mairie école	Électricité	19740520973541	328	18 kVA	Bleu Base	
			Fioul mairie-école	Fioul	fme 26-289			L	Dernière facture en février 2012
	Ancienne perception		Elec bâtiment perception	Électricité	19740086820198	148	6 kVA	Bleu Base	Dernière facture en août 2013
			Elec garderie	Électricité	19739942102320	222	6 kVA	Heures creuses	Dernière facture en août 2013
			Fioul perception	Fioul	fp 26-289			Fioul	Dernière facture en novembre 2012
			GPL perception	GPL	1 576 713			kg	Dernière facture en avril 2013
	Bibliothèque		Elec bibliothèque	Électricité	19747322694837	237	6 kVA	Bleu Base	
	Appartements		Elec communs côté droit	Électricité	19739797384522	863	3 kVA	Bleu Base	
			Elec communs côté gauche	Électricité	19739218513348	947	3 kVA	Bleu Base	
	Garage communal		Elec garage communal	Électricité	19760781402190	698	12 kVA	Bleu Base	
	Local communal gîtes		Elec local communal gîtes ruraux	Électricité	19752243052695	151	12 kVA	Heures creuses	1 ^{ère} facture en décembre 2014 HC 00h00 - 08h00
	Local SMRD		Elec local SMRD	Électricité	19787264823640	644	6 kVA	Bleu Base	1 ^{ère} facture en mars 2013
Ateliers communaux		Elec local technique	Électricité	19759768377541	806	6 kVA	Bleu Base		
		Fioul ateliers communaux	Fioul	Fa 26-289			L	70 % des dépenses et consommations du PDL affectés au chauffage des ateliers communaux	
Office du tourisme		Elec office du tourisme	Électricité	19746888541468	754	6 kVA	Bleu Base		
Salle polyvalente		Elec salle polyvalente	Électricité	19739652666788	096	24 kVA	Bleu Base		
Tennis foot		Elec tennis foot (ex camping)	Électricité	19763675758160	596	18 kVA	Bleu Base	Dernière facture en mai 2015	
Vestiaire sportif		Elec vestiaire sportif	Électricité	19701012913306	236	12 kVA	Bleu Base	Dernière facture en août 2015	

Type	Patrimoine	Point de livraison	Energie	N° Point de livraison	N° Compteur	Puissance souscrite	Tarif	Observations
Equipements Extérieurs	Station d'épuration	Elec station d'épuration	Électricité	19762518015740	887	36 kVA	Bleu Tempo	Dernière facture en février 2015 HC 22h00 - 06h00
	Festivités	Elec BP fête la Biovallée	Électricité	19714905820316	348	36 kVA	Bleu Base	Facture unique en novembre 2013
		Elec BP vogue	Électricité	19775976730358	348	36 kVA	Bleu Base	Facture unique en octobre 2014
		Elec vogue	Électricité	19778871103705		18 kVA	Bleu Base	Dernière facture en décembre 2011
		Elec borne forains	Électricité	19711143154551	715	36 kVA	Bleu Base	1 ^{ère} facture en septembre 2015
		Elec BP CC Pays de Saillans	Électricité	19717221311317	939	30 kVA	Bleu Base	1 ^{ère} facture en octobre 2015
		Elec BP feux de la St Jean	Électricité	19706801622055	673	30 kVA	Bleu Base	1 ^{ère} facture en novembre 2015
		Elec BP bal de Saillans	Électricité	19717800172725	000	36 kVA	Bleu Base	Facture unique en octobre 2015
		La boule mousseuse	Elec la boule mousseuse	Électricité	19747467412699	524	3 kVA	Bleu Base
	Station de refoulement la Tuilière	Elec station de refoulement la Tuilière	Électricité	19761939144508	145	6 kVA	Bleu Base	
	Station de refoulement qu le Villard	Elec station de refoulement qu le Villard	Électricité	19761649708983	120	6 kVA	Bleu Base	
	Station de relevage de Tourtoiron	Elec station de relevage de Tourtoiron	Électricité	19760057813107	442	12 kVA	Bleu Base	
Véhicules ou Engins	Carburants	Fioul ateliers communaux	GNR	Fa 26-289			L	30 % des dépenses et consommations du PDL affectés au Gasoil Non Routier
		Gasoil	Gasoil	G 26-289			L	Factures carburants non détaillées 70% affectées au gasoil depuis juin 2014
		Sans-plomb	SP	SP 26-289			L	Factures carburants non détaillées 30% affectées au sans-plomb depuis juin 2014

Type	Patrimoine	Point de livraison	Energie	N° Point de livraison	N° Compteur	Puissance souscrite	Tarif	Observations
Eclairage Public	Poste Chapelain	Elec EP poste Chapelain	Électricité	19763096886920	784	2,0 kVA	Bleu Base	1 ^{ère} facture en janvier 2014
	Poste Cimetière	Elec EP poste Cimetière	Électricité	19740376255781	330	2,7 kVA	Bleu Base	1 ^{ère} facture en janvier 2014
	Poste Gendarmerie	Elec EP poste Gendarmerie	Électricité	19760926119917	704	8,6 kVA	Bleu Base	1 ^{ère} facture en janvier 2014
	Poste Gourdon	Elec EP poste Gourdon	Électricité	19762228580138		0,1 kVA	Bleu Base	1 ^{ère} facture en janvier 2014
	Poste Jobin	Elec EP poste Jobin	Électricité	19740955126908	701	11,8 kVA	Bleu Base	1 ^{ère} facture en janvier 2014
	Poste le Collet	Elec EP poste le Collet	Électricité	19762952169104	827	0,9 kVA	Bleu Base	1 ^{ère} facture en janvier 2014
	Poste les Samarins	Elec EP poste les Samarins	Électricité	19763820475926	333	2,0 kVA	Bleu Base	1 ^{ère} facture en janvier 2014
	Poste les Terrasses	Elec EP poste les Terrasses	Électricité	19712590346982	321	1,5 kVA	Bleu Base	1 ^{ère} facture en janvier 2014
	Poste Maladrerie	Elec EP poste Maladrerie	Électricité	19761504991151	635	1,1 kVA	Bleu Base	1 ^{ère} facture en janvier 2014
	Poste Montmartel	Elec EP poste Montmartel	Électricité	19761360273303	341	1,1 kVA	Bleu Base	1 ^{ère} facture en janvier 2014
	Poste Planchetieu	Elec EP poste Planchetieu	Électricité	19762083862370	898	0,7 kVA	Bleu Base	1 ^{ère} facture en janvier 2014
Poste Soubeyrane	Elec EP poste Soubeyrane	Électricité	19746743823613	349	9,6 kVA	Bleu Base	1 ^{ère} facture en janvier 2014	

Synthèse

Ce Tableau de Bord Energétique ne comprend aucune dépense relative aux équipements d'assainissement. Celles liées à l'éclairage public sont pour leur part intégrées à partir de juillet 2013.

RATIOS ANNUELS

(moyenne 2014/2015)

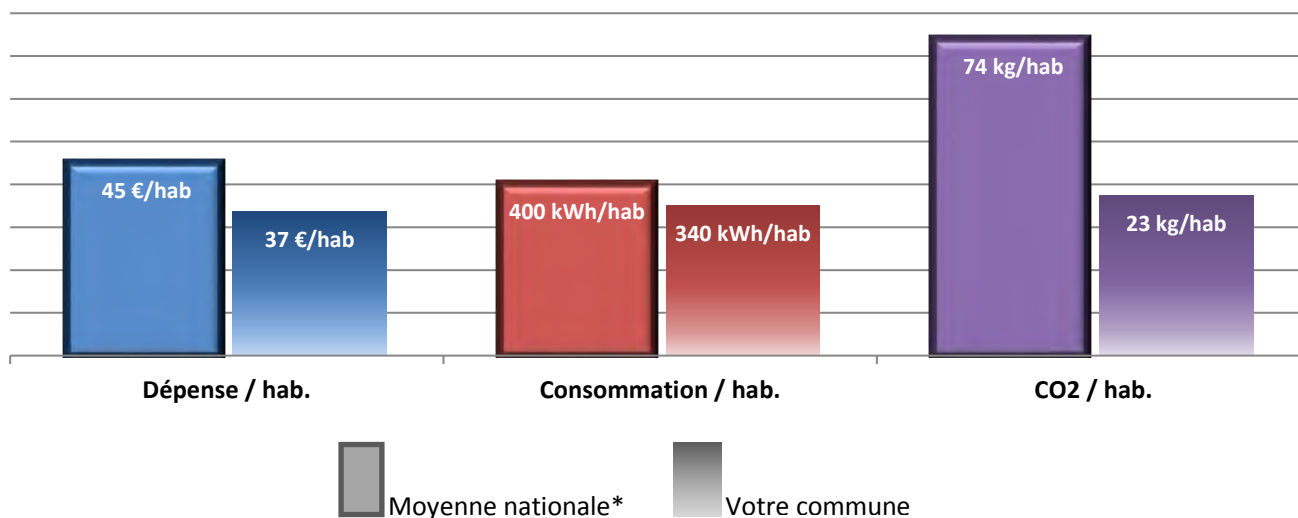
Dépense : 45 000 €

Consommation : 430 MWh

Emission CO2 : 30 tonnes

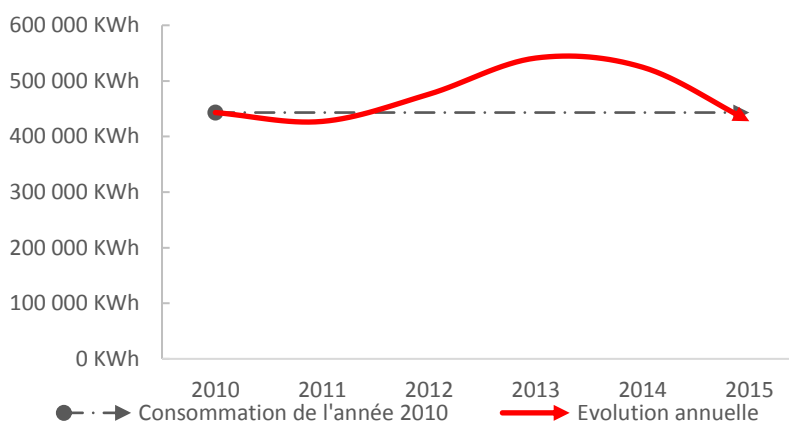
RATIOS PAR HABITANT

(moyenne 2014/2015)



*Enquête ADEME 2012 pour les communes de taille équivalente, écoles comprises, hors assainissement et adduction.

TENDANCE ENERGETIQUE A CLIMAT CONSTANT



Consommations, à climat constant

A « climat constant », on observe que la municipalité est parvenue à enrayer la tendance inflationniste de ses consommations d'énergie par un certain nombre de mesures : économies sur la « mairie-école », extinction nocturne de l'éclairage public...

Combinées à la substitution d'une grande partie des consommations de fioul de la commune par du bois déchiqueté, ces économies d'énergie ont permis à Saillans de diminuer sa facture énergétique d'environ 30 % entre 2010 et 2015, en dépit de l'évolution du prix des énergies.

Leviers d'améliorations

AJUSTEMENTS TARIFAIRES DE VOS CONTRATS


Economie potentielle de **300 €TTC/an** en révisant les contrats de fourniture, notamment :

- **Electricité - mairie/école** de Bleu Base à Heures Creuses (gain prévisionnel : 200 €/an)
- **Electricité - ateliers communaux** de Bleu Base à Heures Creuses (gain prévisionnel : 100 €/an)

VERIFICATION DES ABONNEMENTS ET DES CONTRATS DE FOURNITURE

- Vérifier l'optimisation des plages d'heures creuses pour les contrats concernés (cf. répertoire des PDL)
- Pour les contrats EJP, continuer à éviter les consommations importantes les jours « rouges » (cf. répertoire des PDL)

GISEMENTS D'ECONOMIES

Sites	 Ratio de consommation élevé	 Facture énergétique importante	 Progression régulière des dépenses	Niveau de priorité
Eclairage public	★	★★★	★	★★★★★
Mairie - école	★	★★		★★★
Ateliers communaux		★	★	★★
Festivités		★	★	★★
Stations de relevage et de refoulement		★	★	★★
Salle des fêtes			★	★
Office du tourisme			★	★

Analyse globale

Contexte

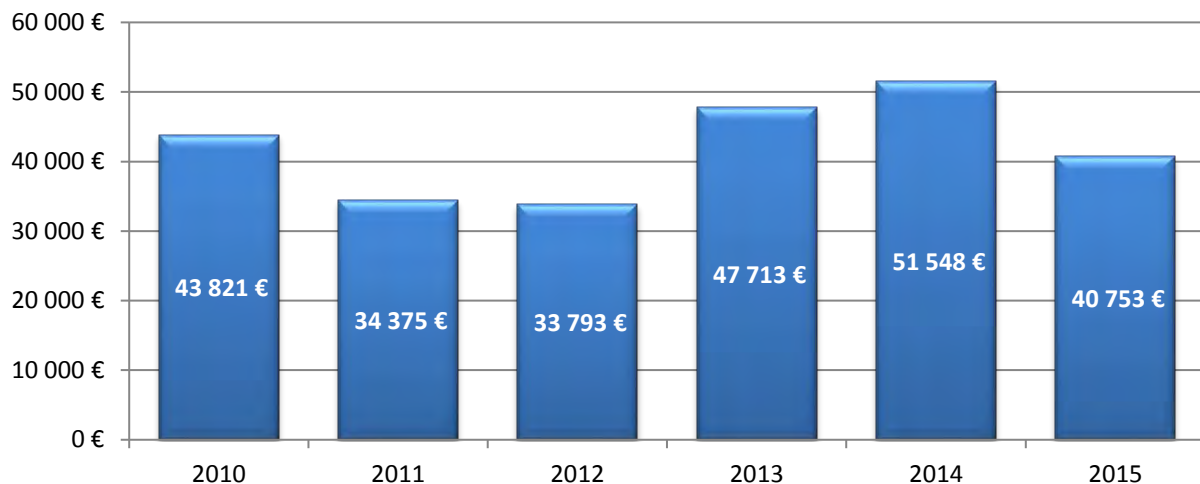
Population prise en compte : 1 251 hab.

Station météo de référence : Die.

37 points de livraison répartis sur 33 éléments de patrimoine.

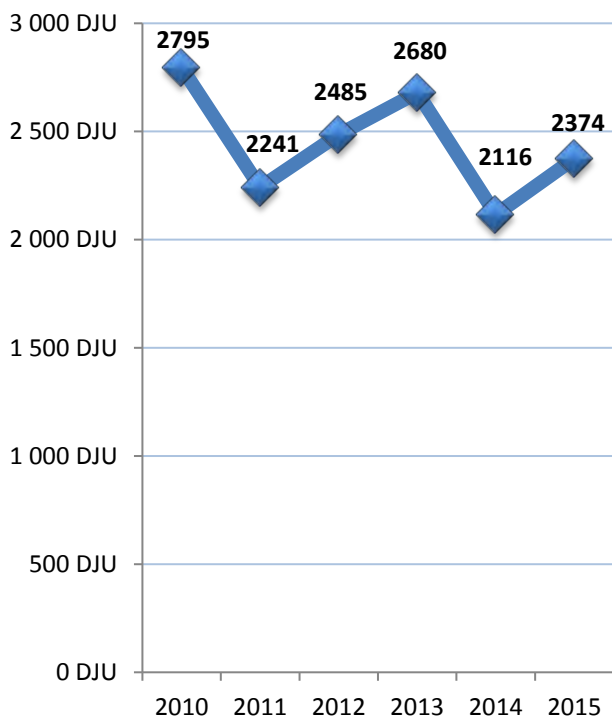
450 facturations enregistrées sur la période 2010/2015.

Dépenses globales (€TTC) :



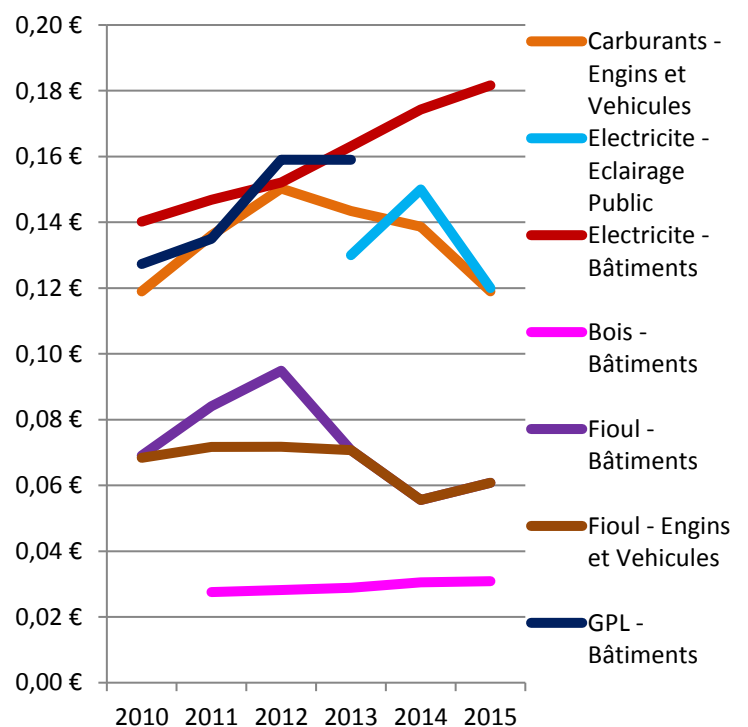
Variations climatiques (DJU)

Il s'agit du nombre de degrés d'écart entre la température extérieure et celle d'un local chauffé (par convention à 18 °C), cumulés sur toute l'année.

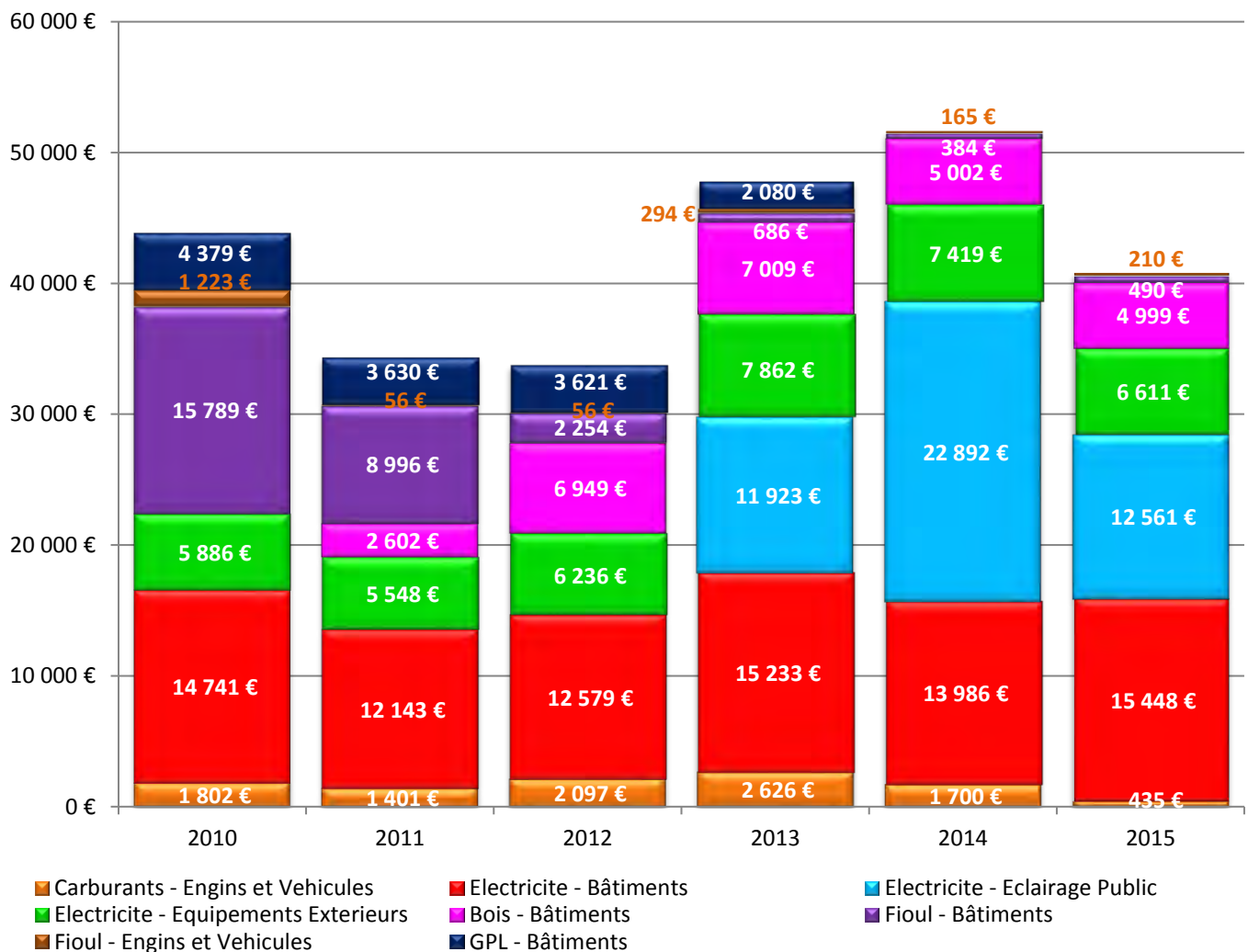


Variation du prix des énergies pour la commune (€TTC/kWh)

Il s'agit du prix unitaire du kWh, résultant de la division du montant de vos factures par vos consommations.



Répartition des dépenses par énergie (€TTC/an)

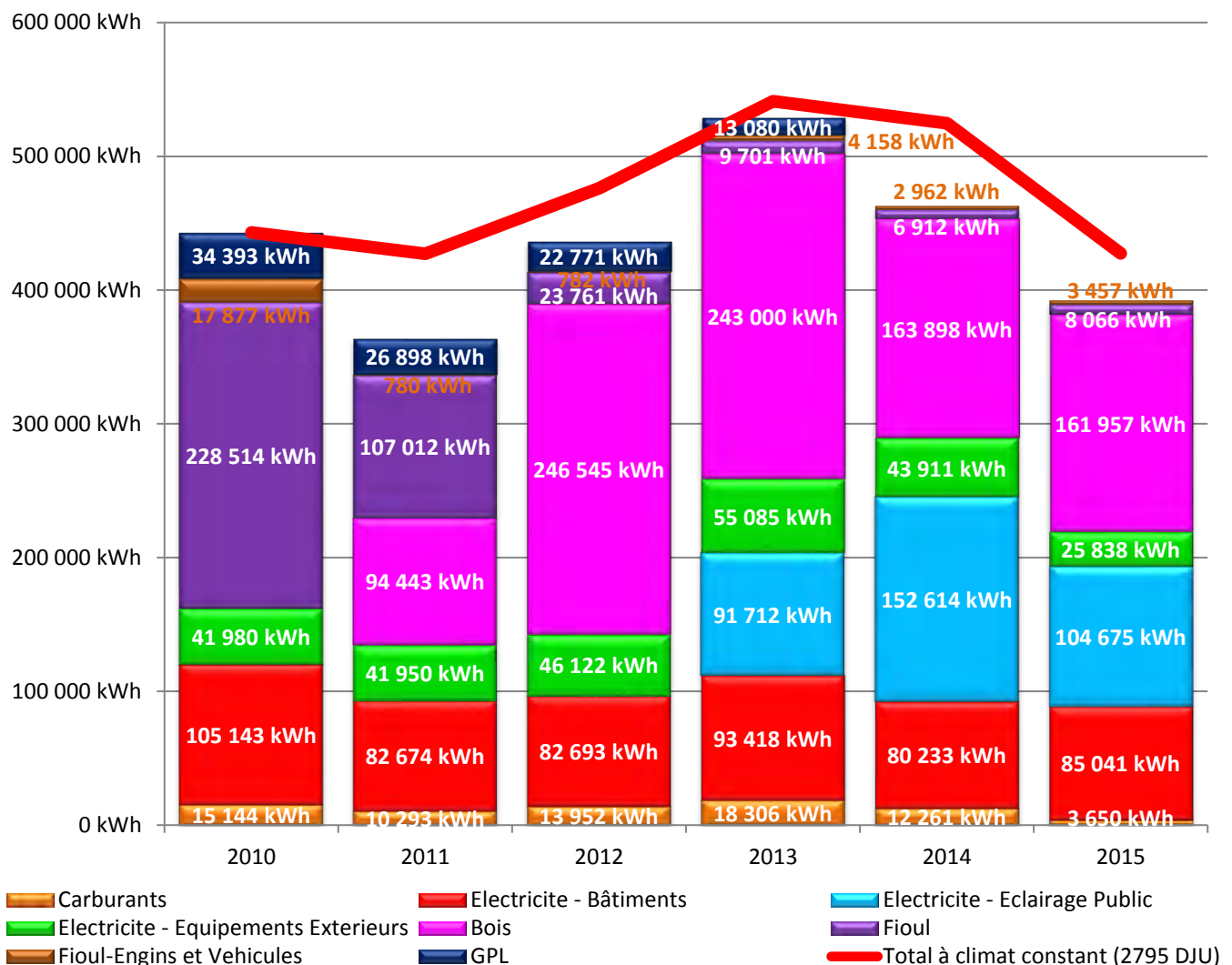


En 2015, l'électricité (85 % des dépenses), le bois (12 % des dépenses), les carburants (1,5 % des dépenses) et le fioul (1,5 % des dépenses) constituent les quatre sources d'énergie de la commune.

Outre la rigueur du climat et le prix des énergies, les facteurs de variation ci-dessous ont contribué à l'évolution de la dépense énergétique communale.

Période	Evolution	Facteurs de variation	
		Besoins en chauffage	Observations particulières
2010 - 2011	- 21,6 %	↘	<ul style="list-style-type: none"> Diminution des livraisons de fioul des ateliers communaux Substitution partielle des consommations de fioul de la « mairie-école » par du bois déchiqueté
2011 - 2012	- 1,7 %	↗	<ul style="list-style-type: none"> Substitution complète des consommations de fioul de la « mairie-école » par du bois déchiqueté
2012 - 2013	+ 41,2 %	↗	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des dépenses d'éclairage public à partir du mois de juillet 2013 Economies d'énergie générées sur la « mairie-école »
2013 - 2014	+ 8,0 %	↘	<ul style="list-style-type: none"> Année complète de rattachement de l'éclairage public au suivi énergétique Economies d'énergie générées sur la « mairie-école »
2014 - 2015	- 20,9 %	↗	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de dispositifs d'extinction nocturne de l'éclairage public Economies d'énergie générées sur la « mairie-école » Diminution des consommations de gasoil et d'essence sans-plomb

Répartition des consommations facturées par énergie (kWh PCI/an)



A « climat constant » (estimation des consommations en supposant que la rigueur de chaque hiver est identique), la courbe rouge est horizontale lorsque les fluctuations des consommations d'énergie de la commune sont essentiellement liées aux variations annuelles des besoins en chauffage.

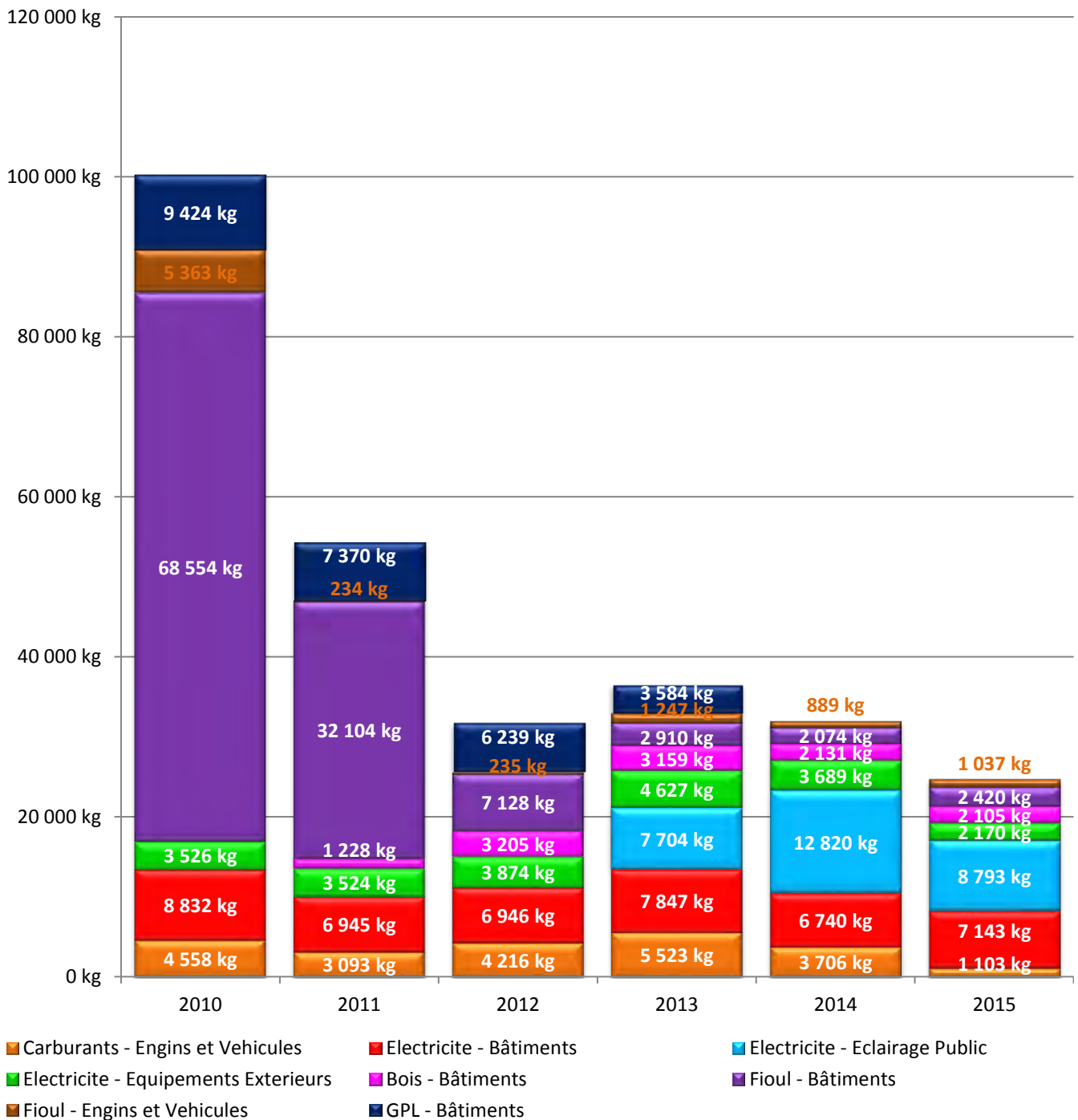
L'intégration des consommations d'éclairage public au patrimoine communal à partir du mois de juillet 2013, masque la diminution des consommations de Saillans à « climat constant » qui a débuté cette année-là.

La municipalité est en effet parvenue à enrayer l'inflation des consommations d'énergie communales, en premier lieu grâce aux économies générées sur la « mairie-école » (premier poste de dépense énergétique du patrimoine bâti de la commune).

Combinées à la substitution d'une partie des consommations de fioul de la commune par du bois déchiqueté et à la mise en place de dispositifs d'éclairage public, ces économies d'énergie ont contribué à faire diminuer la facture énergétique communale d'environ 30 % entre 2010 et 2015, en dépit de l'évolution annuelle du prix des énergies.

La consommation réelle moyenne sur ces 6 années est de **438 MWh PCI**.

Emissions annuelles de CO2 (kg equiv. CO2)



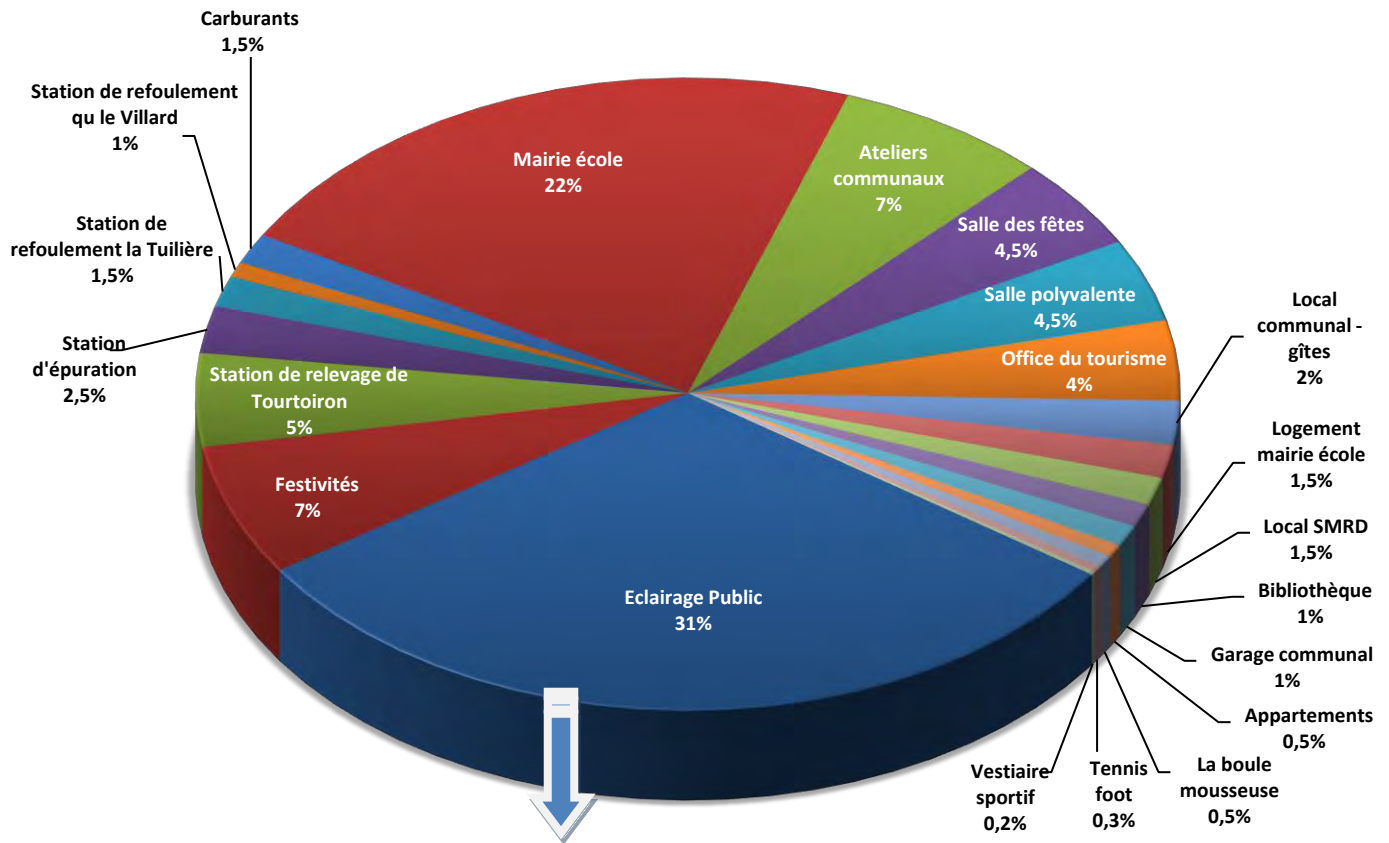
Pour la période observée, les émissions de gaz à effet de serre s'élèvent en moyenne à **47 tonnes équivalent CO2 par an**.

Ce graphique permet de mesurer les bénéfices environnementaux qui résultent de la mise en place de la chaufferie bois communale.

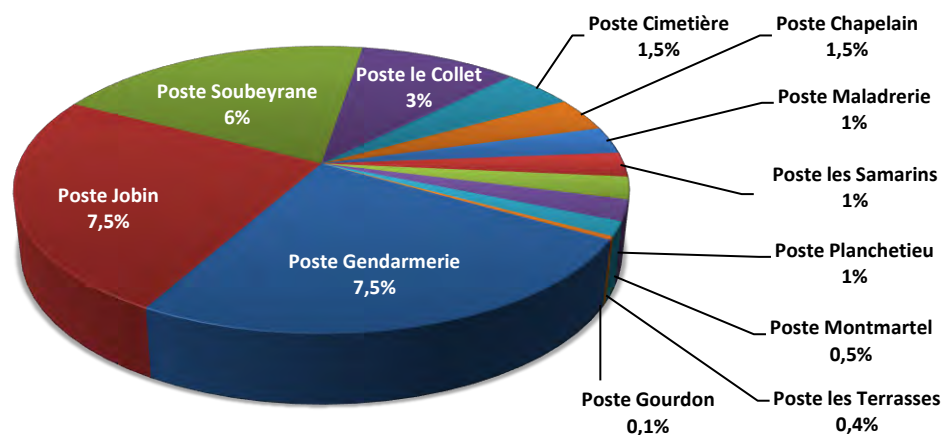
En effet, en 2011 les consommations d'énergie communales équivalaient à l'émission annuelle de 100 Tonnes de CO2. Depuis la substitution des consommations de fioul de la « mairie-école » par du bois déchiqueté initiée fin 2011, ces émissions avoisinent 30 Tonnes/an, soit une diminution de - 70 % des émissions polluantes communales.

Répartition des dépenses 2015 par élément de patrimoine

Ventilation des dépenses (%)



Ventilation des dépenses par poste d'éclairage public (%)



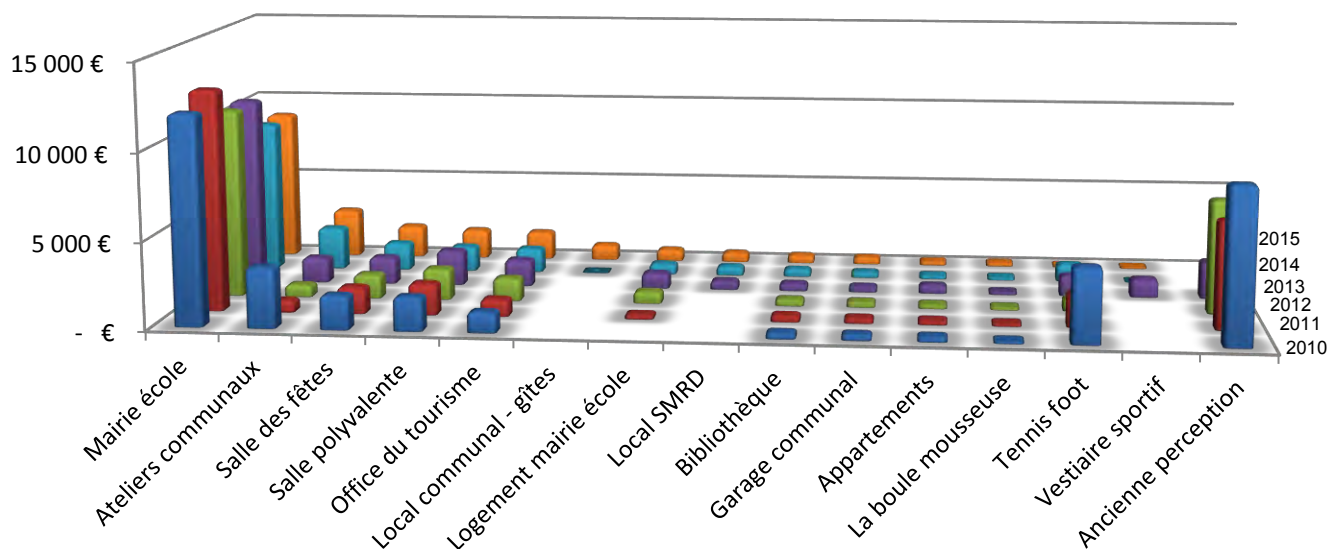
Les principaux postes de dépense énergétique de la commune sont le patrimoine d'éclairage public et la « mairie - école ».

Ces deux éléments de patrimoine représentent plus de la moitié de la facture énergétique communale en 2015 (53%).

Les bâtiments

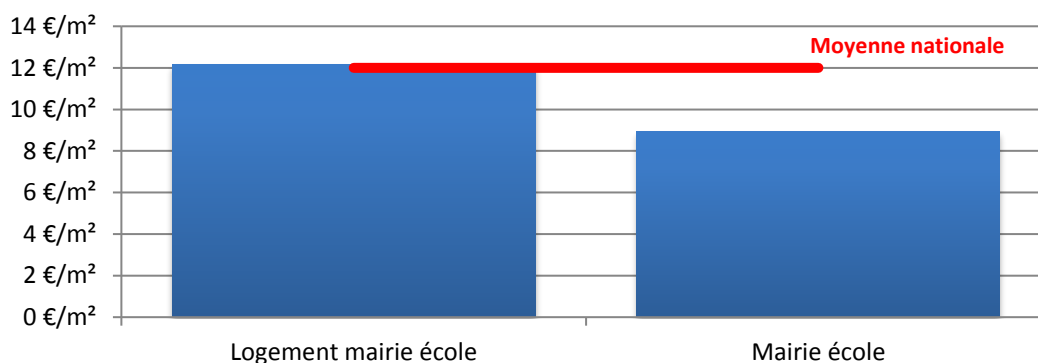
Les bâtiments représentent 50 % de la facture énergétique globale en 2015.

Dépenses globales des bâtiments communaux (€TTC/an) 2010-2015



Les dépenses énergétiques de la « mairie-école » sont importantes au regard de celles des autres bâtiments. Elles représentent en effet 22 % de la dépense énergétique communale en 2015 et constituent potentiellement un gisement important d'économies d'énergie.

Dépenses par m² des bâtiments communaux (€TTC/m²/an sur 2014-2015)



Deux surfaces chauffées de bâtiments sont renseignées sur le patrimoine bâti de la commune.

Ces dépenses par unité de surface sont modestes du fait de la faiblesse et de la stabilité du coût du bois déchiqueté.

En effet, ces deux bâtiments bénéficient d'une source d'énergie bon marché qui a tendance à masquer leur déficit de performance thermique (voir chap. « Classification énergétique » page suivante).

Ces ratios sont proches de la valeur moyenne constatée dans les communes françaises de taille équivalente (environ 12 €/m² pour les bâtiments d'éducation, administratifs ou socioculturels selon l'enquête TNS-SOFRES 2012).

Notons que des ratios de dépense plus modestes peuvent toutefois être préoccupants lorsque les bâtiments concernés sont peu utilisés.

Classification énergétique des bâtiments communaux 2014-2015

① Sur la base de l'échelle "6.1 public"

Bâtiment	Surface	kWh ep/m ²	Classe énergétique							
			A	B	C	D	E	F	G	
Logement mairie école	55 m ²	310				D				
Mairie école	1 000 m ²	223				D				

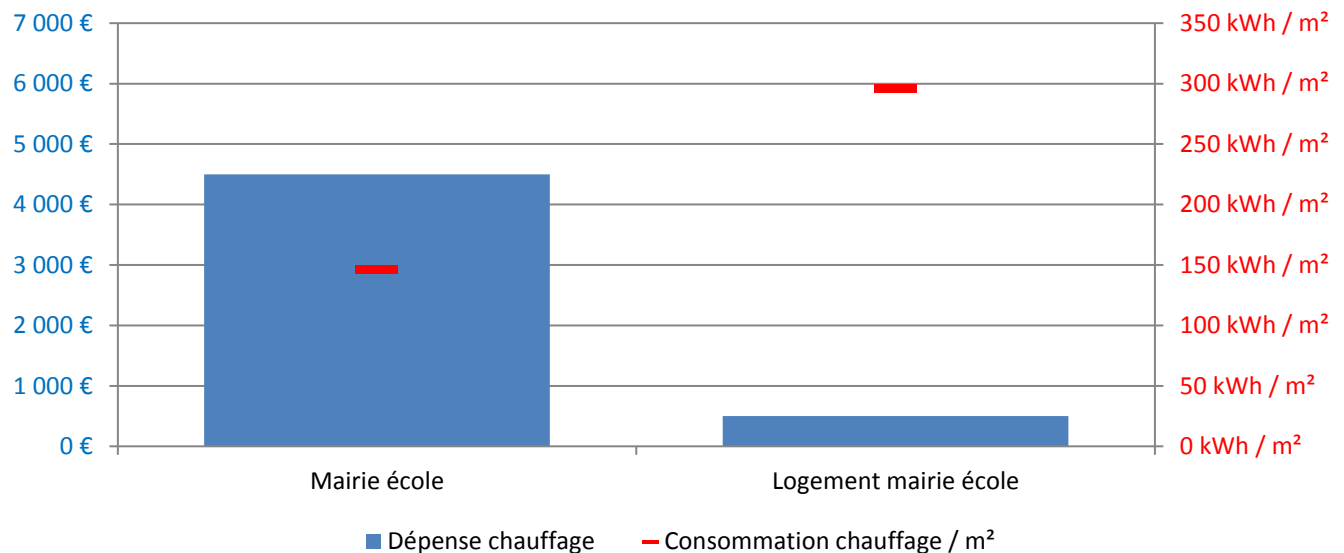
Les classifications énergétiques des bâtiments résultent notamment des surfaces retenues pour les calculer.

Elles mettent en évidence le déficit de performance thermique de la « mairie-école » (la faible surface du « logement mairie école » altère mécaniquement son ratio de performance).

Ce déficit peut être dû à une enveloppe thermique insuffisante, à d'importants volumes à chauffer...

Soulignons que les bâtiments qui utilisent le chauffage électrique sont pénalisés par « l'étiquette énergie », du fait que cette classification est établie sur la base des consommations « d'énergie primaire » (cf. glossaire p.3).

Chauffage : rapport dépenses / consommations 2014-2015

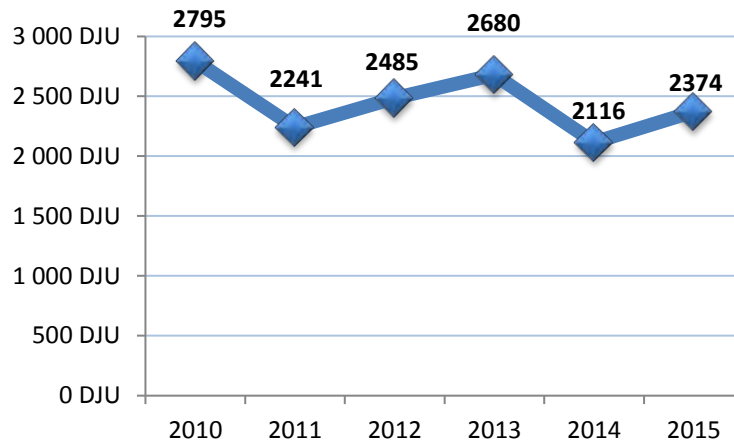


L'illustration croisée des volumes globaux de dépense et des ratios de consommation de chauffage par unité de surface permet de mettre en évidence les axes d'amélioration pertinents du patrimoine bâti de la commune.

De par son volume de dépense et son ratio de consommation importants, il apparaît que la « mairie-école » affiche des demandes énergétiques excessives et demeure un important levier de maîtrise des consommations communales de chauffage.

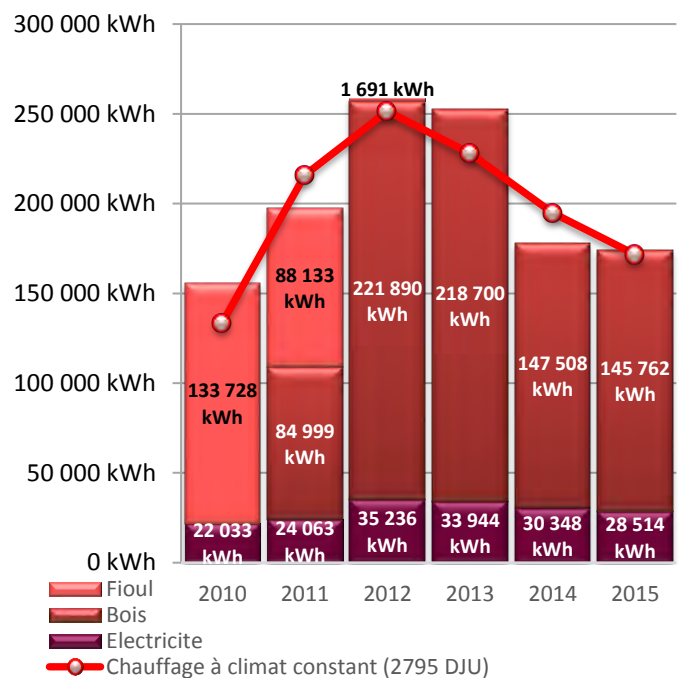
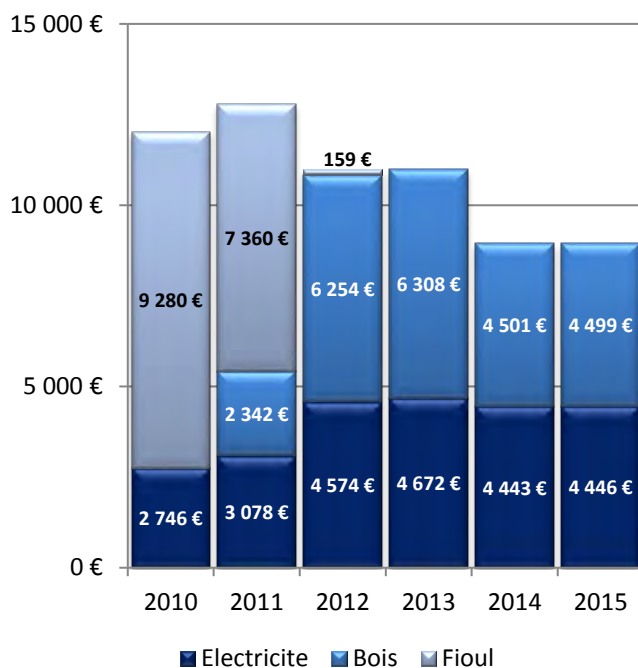
Le « logement mairie école » affiche la demande énergétique par unité de surface la plus élevée, mais son faible volume de dépense n'en fait pas une priorité pour générer des économies.

Variations climatiques (DJU)



Détails (15 000 €TTC/an et 300 000 kWh/an)

Mairie-école



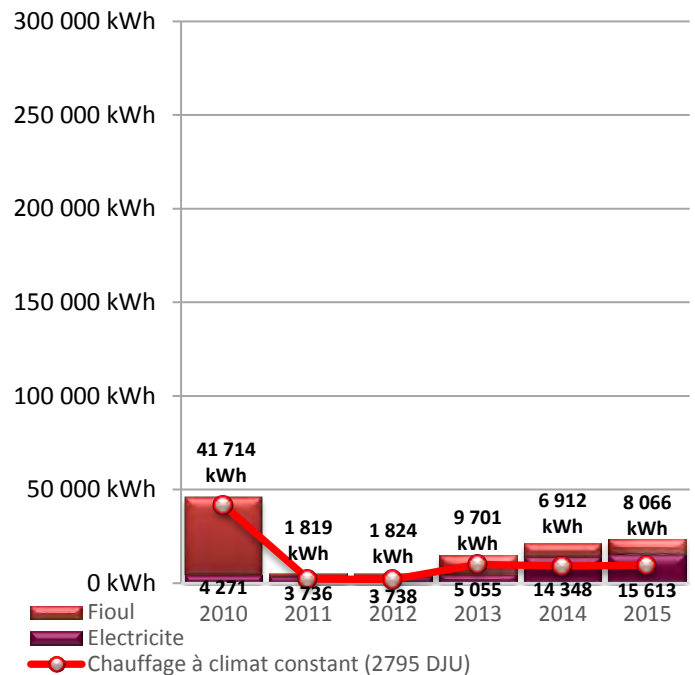
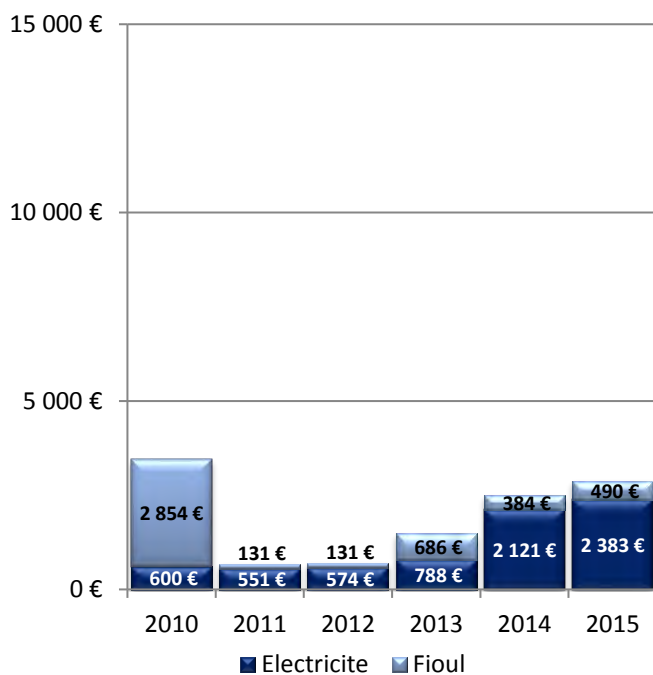
Avec le patrimoine d'éclairage public, la « mairie-école » constitue l'un des principaux gisements d'économies d'énergie de la commune.

Ses consommations d'électricité présentent un palier de consommation à partir de 2012, vraisemblablement du fait de la mise en service de la chaufferie bois. Ces consommations se sont depuis stabilisées. Il semble que leur volume justifierait la souscription d'un contrat Bleu Heures Creuses, pour un gain d'environ 200 €TTC/an.

A « climat constant », une très importante augmentation des consommations de chaleur du bâtiment (+ 67%) est observée jusqu'en 2012, peut-être du fait de difficultés à gérer le nouveau mode de chauffage. Cette augmentation a ensuite été enrayerée grâce notamment à l'isolation des combles en 2013.

Soulignons enfin les économies financières générées suite à la substitution du fioul par du bois déchiqueté. Le coût unitaire du kWh de fioul était trois fois plus élevé que celui du bois en 2012 et deux fois plus en 2015 du fait de la baisse du prix des produits pétroliers. Ce différentiel devrait à nouveau s'accroître dans les prochaines années avec un retour à la hausse du prix du fioul.

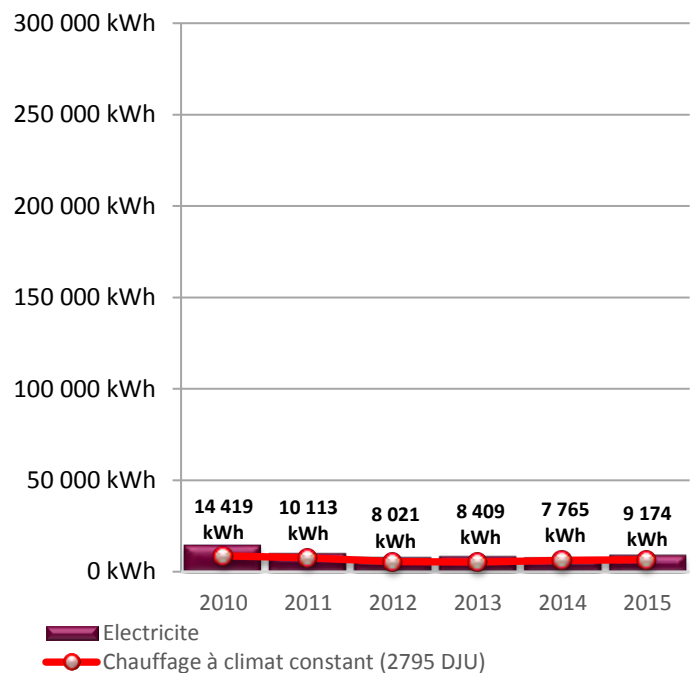
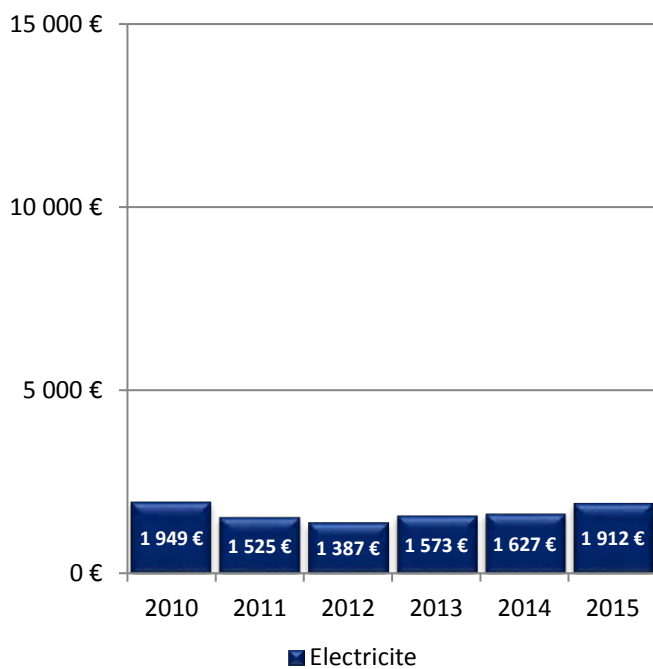
Ateliers communaux



Les consommations d'électricité des « ateliers communaux » (PDL : elec local technique) ont progressé de manière importante depuis le printemps 2014. Si cette progression se maintenait, ce volume de consommation d'électricité justifierait la souscription d'un contrat Bleu Heures Creuses, pour un gain d'environ 100 €TTC/an.

Les consommations de fioul sont partagées avec l'usage de carburant pour les engins communaux (30% carburants et 70 % chauffage). Ce combustible a fait l'objet de quatre factures en 2010 et de deux en 2013 puis en 2015 (aucune en 2011 et 2012). Ainsi, bien qu'une part de ces achats ait pu être livrée au bâtiment « La Poste » sans que cela apparaisse sur les factures, les consommations à « climat constant » semblent relativement régulières sur les trois dernières années observées.

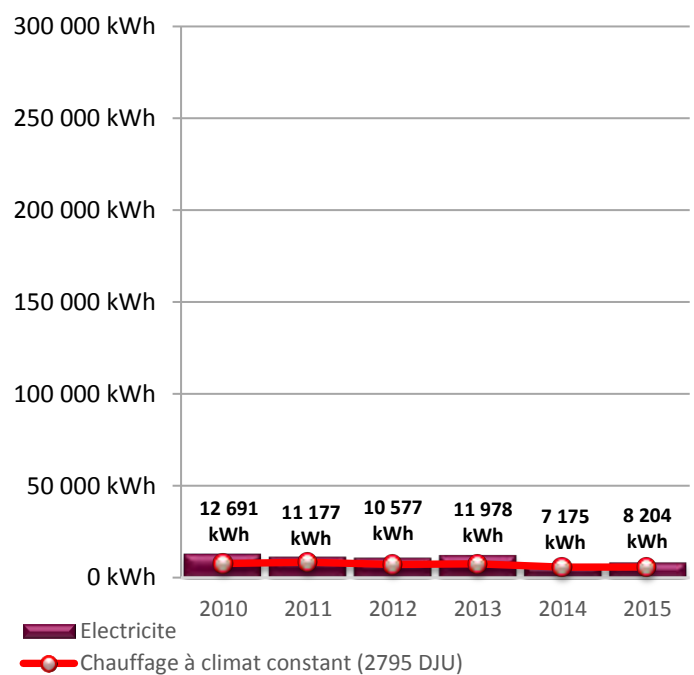
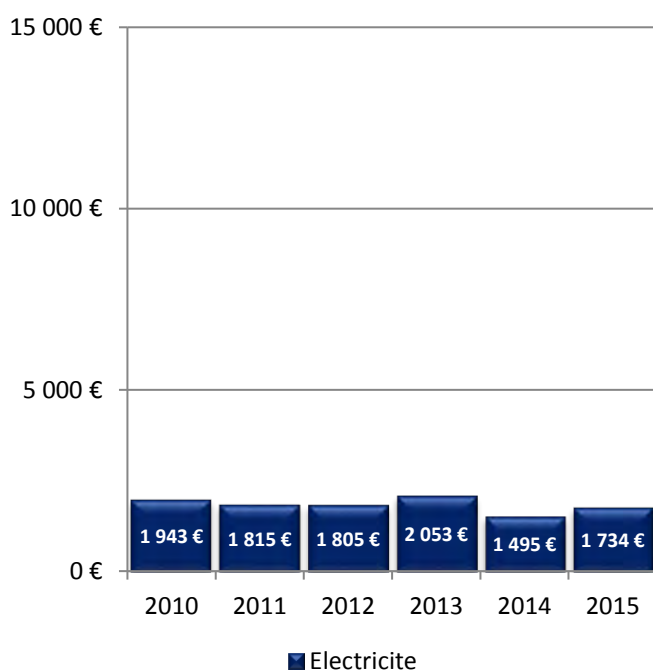
Salle des fêtes



Bien qu'en grande partie liées aux variations annuelles de rigueur du climat, les consommations d'électricité de la « salle des fêtes » sont en légère progression à « climat constant » depuis l'année 2012.

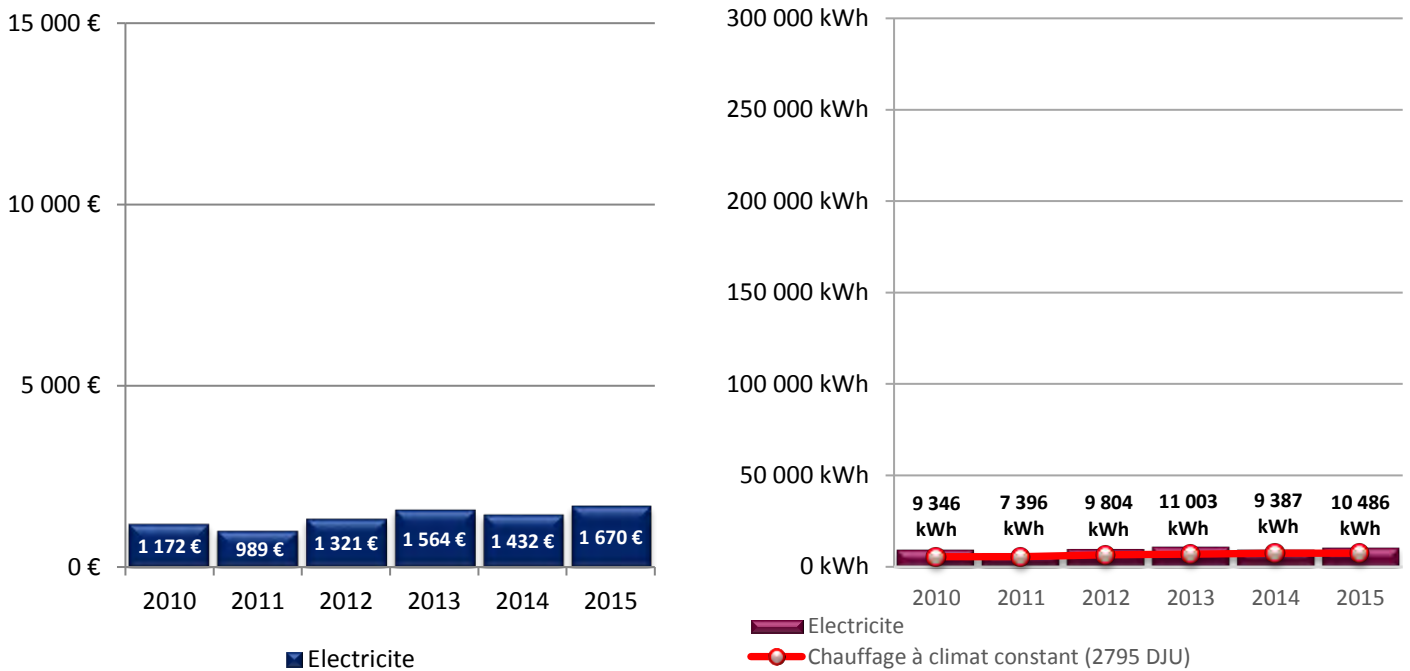
Ce bâtiment bénéficie d'un contrat de fourniture d'électricité **EJP**. Il convient, dans la mesure du possible, de consommer peu d'électricité les 22 jours d'hiver où le prix du kWh est élevé (21,91 c€HT contre 7,83 c€HT les autres jours de l'année). Soulignons toutefois qu'en six années d'observation, jamais aucune consommation en période de pointe « EJP » n'a été facturée sur ce Point De Livraison.

Salle polyvalente



Les consommations d'électricité de la « salle polyvalente » sont modestes, régulières et même en diminution à « climat constant » d'une année sur l'autre.

Office du tourisme



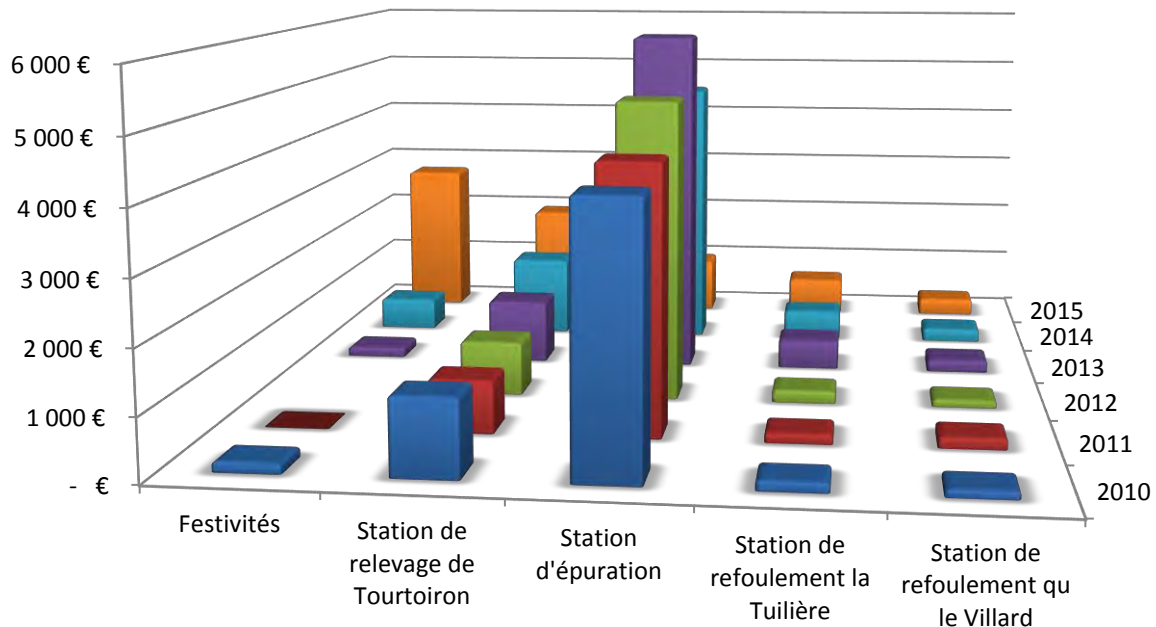
Bien que relativement modestes au regard de la facture énergétique globale de la commune, les dépenses d'électricité liées à « l'office du tourisme » progressent d'une année sur l'autre.

A l'origine de cette progression, on observe la légère hausse chaque année de ses consommations d'électricité à « climat constant », malgré le remplacement courant 2014 de convecteurs électriques par des radiateurs plus performants.

Les équipements

Les équipements représentent 17,5 % de la facture énergétique globale communale en 2015.

Dépenses globales des équipements communaux (€TTC/an)



Les dépenses afférentes aux « branchements provisoires » utilisés dans le cadre des festivités, sont en grande partie liées aux interventions techniques de pose et de dépose des compteurs.

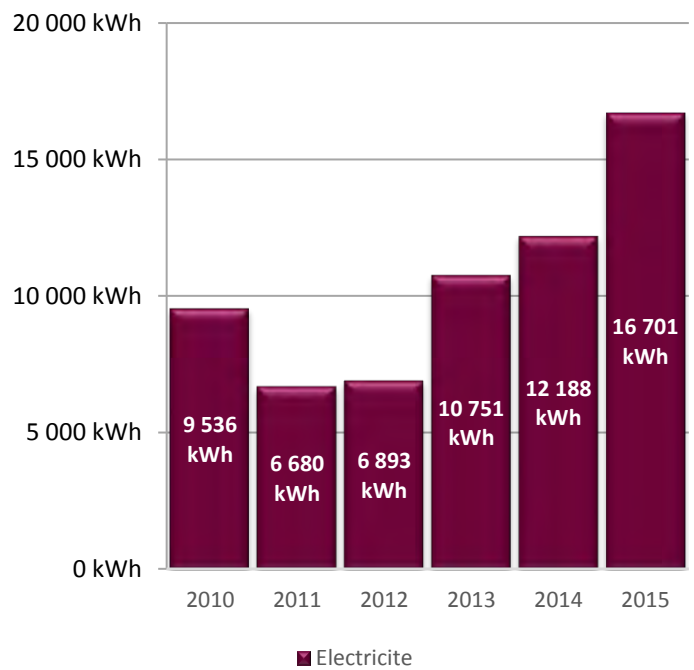
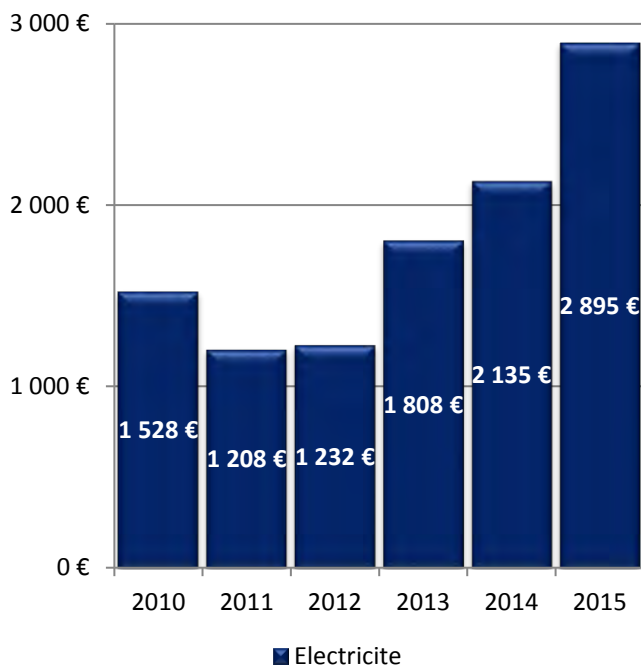
Le contrat relatif à la « station d'épuration » est résilié depuis le mois de février 2015.

On observe enfin une progression régulière des consommations d'électricité liées aux stations de relevage et de refoulement de la commune. L'origine de cette progression tient notamment à l'augmentation des foyers raccordés au réseau d'assainissement, à l'augmentation de la puissance des pompes lors de leurs remplacements... Les dépenses et consommations de ces trois équipements sont représentées sur les graphiques ci-contre.

Notons que dans de nombreuses communes, d'importantes économies d'énergie ont pu être générées sur des équipements d'assainissement ou d'adduction d'eau potable, suite à la réfection des réseaux, à la séparation des eaux pluviales...

Détails (€TTC/an et kWh/an)

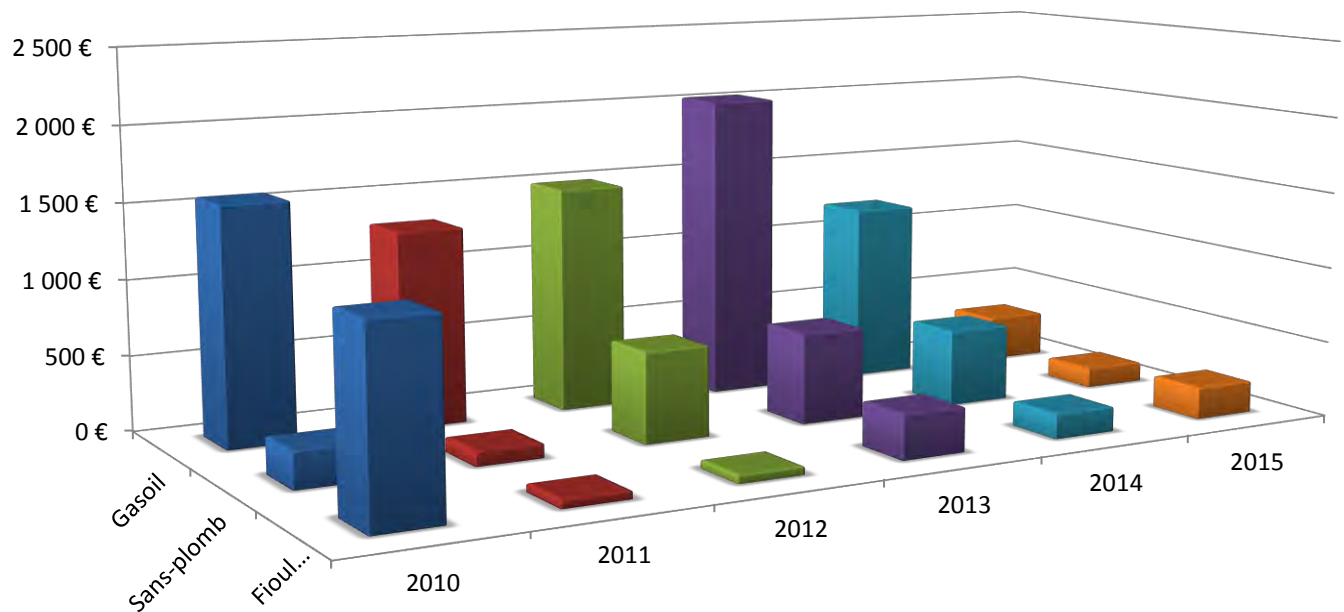
Station de relevage de Tourtoiron et stations de refoulement la tuillère et le Villard



Les carburants

Les carburants représentent 1,5 % de la facture énergétique communale en 2015 (contre environ 10 % en moyenne dans les communes drômoises).

Dépenses globales des véhicules communaux (€TTC/an)

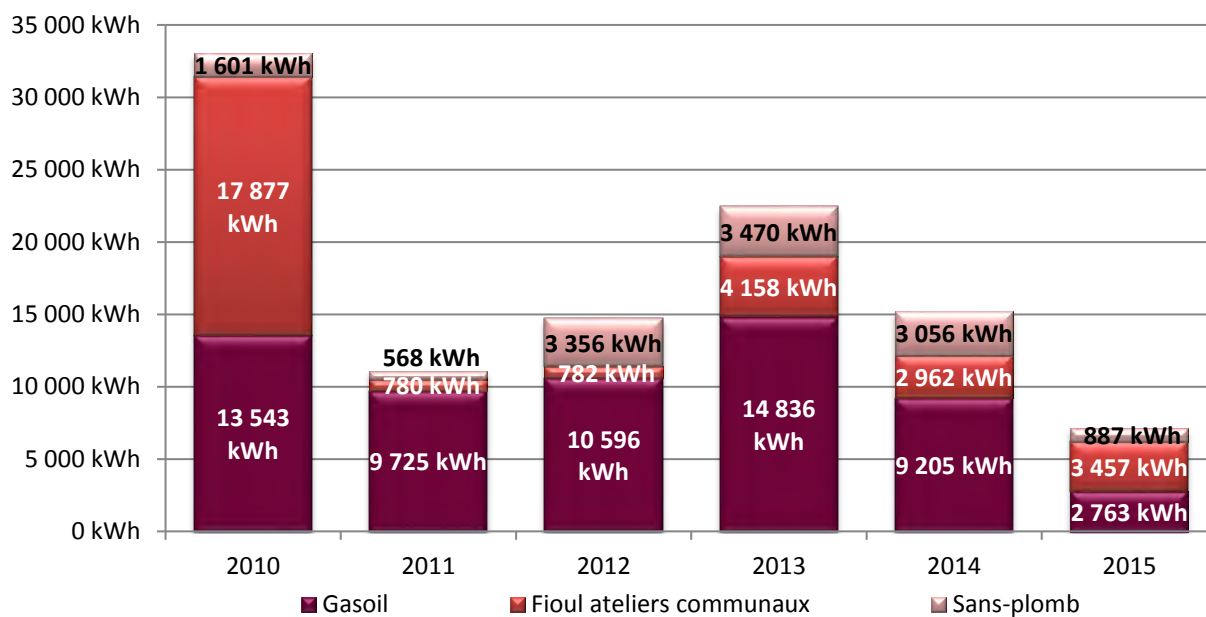
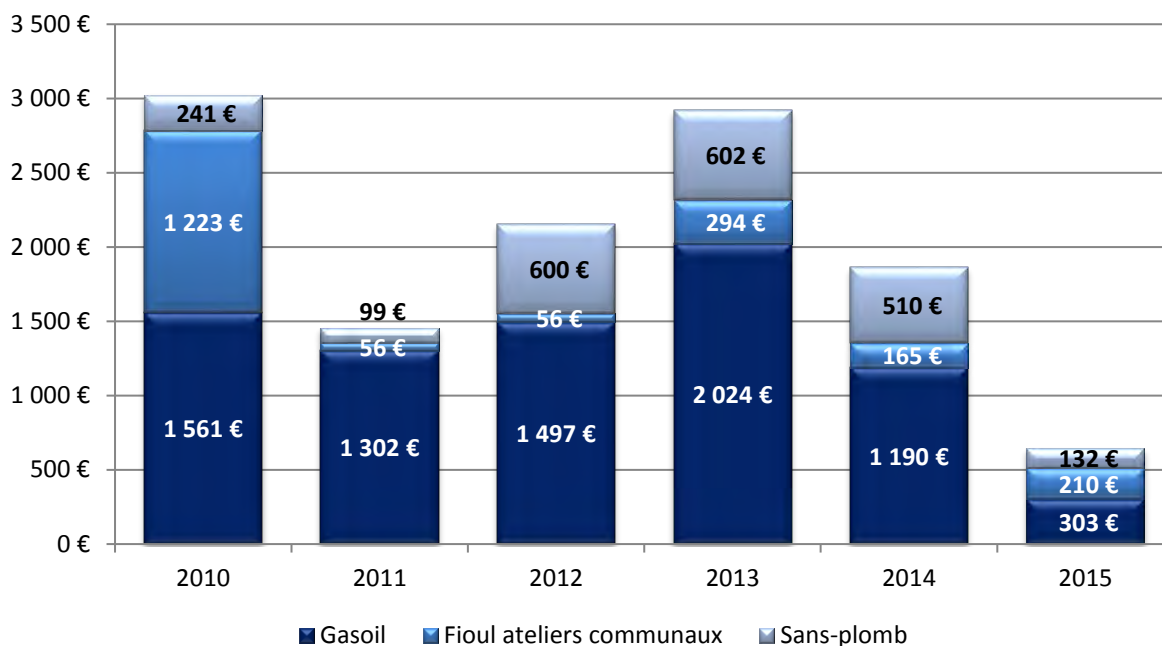


Les dépenses liées aux carburants ont fortement diminué en 2014 et 2015, passant d'une facture globale de 2 920 €TTC en 2013, à 645 €TTC en 2015 (soit une baisse de - 78 % en trois ans).

Les dépenses de GNR (fioul tracteur) sont à peu près régulières depuis 2011 (30 % des dépenses et consommations du PDL « fioul ateliers communaux » sont affectés à l'usage des engins et 70 % au chauffage des locaux).

Ce sont en revanche celles d'essence sans-plomb et surtout de gasoil qui sont pour une bonne part à l'origine des économies de carburant constatées. Ces économies ne semblent toutefois pas réelles, mais plutôt le fruit de difficultés pour la commune à nous transmettre la totalité des factures 2014, 2015 et 2016.

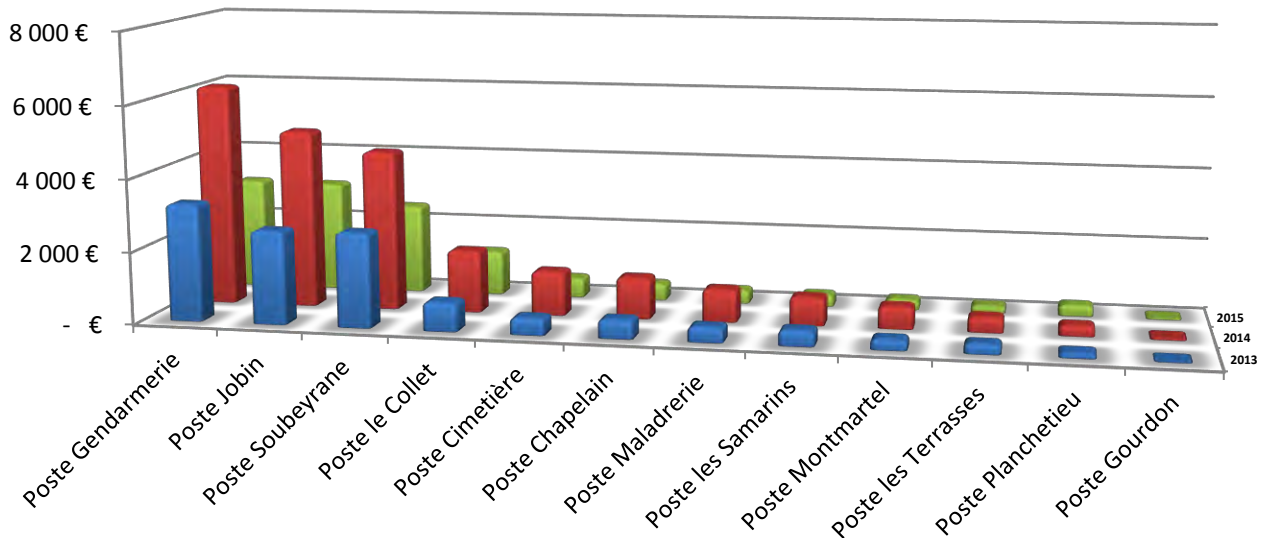
Détails (€TTC/an et kWh/an)



L'éclairage public

L'éclairage public représente 31 % de la facture énergétique communale en 2015 (contre environ 20 % en moyenne dans les communes drômoises).

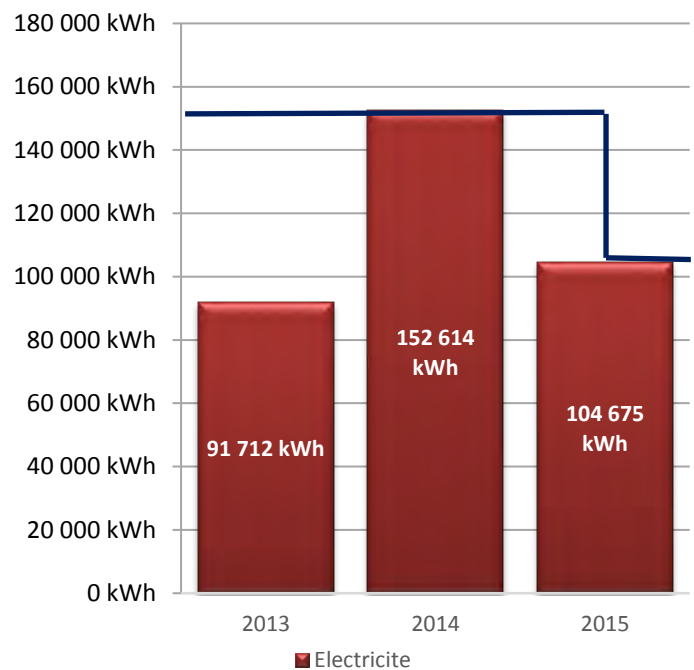
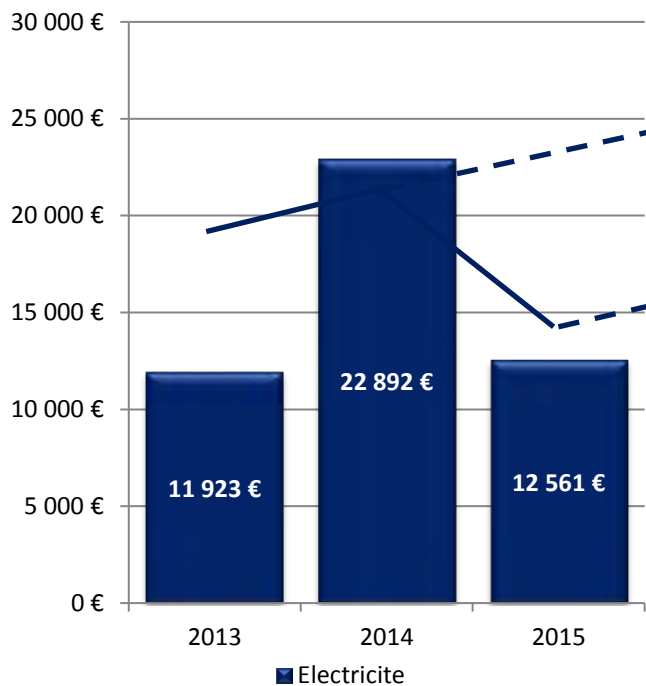
Dépenses globales des postes d'éclairage public (€TTC/an)



Pour chaque poste, les dépenses et les consommations sont additionnées par années civiles entières. Elles sont établies sur les périodes données entre « l'index de début » et « l'index de fin ».

Lorsque ces périodes chevauchent deux années différentes, les dépenses et consommations inscrites sur la facture sont découpées au prorata temporis de chaque année.

Global (€TTC/an et kWh/an)



Les dépenses et les consommations d'électricité liées au patrimoine d'éclairage public ne nous ont été accessibles qu'à partir du mois de juillet 2013 (lors du transfert de compétence à Energie SDED).

Nous pouvons donc approximativement considérer que l'année 2013 représente une ½ année de dépenses et de consommations d'éclairage public, l'année 2014 une année complète et l'année 2015 la 1^{ère} année de mise en place des dispositifs d'extinction nocturne.

Sans suivi les années précédentes, il est compliqué d'extrapoler les données et d'évaluer les bénéfices liés à l'extinction nocturne.

Cependant, au regard de ce qui est habituellement observé dans les communes drômoises et en tenant compte des ajustements tarifaires liés au transfert de compétence, nous avons tenté de représenter l'évolution de ces dépenses et consommations par les courbes bleues superposées à ces graphiques.

Ainsi, les consommations d'électricité communales liées à l'éclairage public ont diminué d'environ - 30 % suite à la mise en place de son extinction nocturne, entraînant une réduction proportionnelle des quantités de CO2 émises dans l'atmosphère, qui sont passées pour ce patrimoine d'environ 13 Tonnes/an, à 9 Tonnes/an à partir de l'année 2015.

Les économies financières observées en 2015 sont de l'ordre de - 40 % par rapport à ce qu'aurait dû être la facture d'éclairage public de Saillans cette année-là (13 500 €TTC au lieu de 23 500 €TTC). Cette économie se reportera ainsi chaque année à hauteur d'environ 10 000 €TTC/an

On observe toutefois qu'à patrimoine constant, la dépense annuelle va reprendre une progression inéluctable du fait de l'évolution du prix de l'électricité. C'est pourquoi il semble pertinent de compléter cette extinction nocturne d'une réduction des consommations par l'amélioration de la performance globale du patrimoine d'éclairage public de la commune (lampes à LED...).